

ACQUISITION DE LA LICENCE IV
DE MADAME WADOUX ANITA (PIZZERIA DU PORT)

Madame Laurie VERSTRAET, expose au Conseil que :

Madame Anita WADOUX est titulaire sur le fonds de commerce « PIZZERIA DU PORT » sur la commune de Grand Fort Philippe, d'une licence de débit de boisson de 4^{ème} catégorie. La gérante ayant souhaité mettre fin à l'activité, elle a choisi de désolidariser ladite licence.

Une licence IV est transférable d'une commune à une autre. La Préfecture du Nord a informé la Ville de Gravelines de l'accord implicite de la commune de Grand-Fort-Philippe pour le transfert de celle-ci vers Gravelines.

Ce transfert de licence est une opportunité pour continuer de développer le tissu économique en maintenant une activité commerciale sur la commune de Gravelines.

Une offre de cession de 15 000 € a été exprimée par la propriétaire-gérante de cette licence IV.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal d'approuver l'acquisition, par la ville, au prix de 15 000 € HT, non soumis à TVA, de la licence IV de débit de boissons appartenant à Madame Anita WADOUX et la prise en charge des droits d'enregistrement et des frais de notaire afférents.

La Commission Extra-Municipale « Développement économique, zones d'activités, commerce, artisanat, auto-entrepreneuriat, tourisme, grands événements commerciaux, foires et marchés » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition d'acquisition de la licence IV appartenant à Madame WADOUX Anita au prix de 15 000 € HT, non soumis à TVA auxquels s'ajoutent les droits d'enregistrement et les frais de notaires ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces utiles à l'exécution des présentes ;
- La dépense sera imputée à l'Article 2051 - Fonction 6 - Sous-Fonction 632 - Programme 4591 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

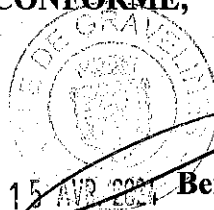
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 11 AVRIL 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,

Le MAIRE,


Christelle DENEUVILLE
Reçu en Sous-Préfecture le




Bertrand RINGOT

Conseil Municipal convoqué le : 05 Avril 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024 – 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN à partir de 18h50, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur DEVOS,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur DEFRUIT, jusqu'à 18h50,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.